



PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

## **Quelle stratégie pour « l'accueil » du loup dans le Jura ?**

---

« La présence de *Canis lupus* dans le canton du Jura était suspectée, elle est dorénavant confirmée. Poussé par son instinct de recolonisation et sur les traces du cerf élaphe, sa proie de prédilection, un loup a pu être formellement identifié dans le Clos du Doubs. C'est suite à une attaque perpétrée sur deux chèvres dans la région de Saint-Ursanne que des échantillons prélevés sur les carcasses par les gardes-faune de l'Office de l'environnement ont permis au Laboratoire de Biologie de la Conservation de l'Université de Lausanne de confirmer l'ADN du grand prédateur. »

Ainsi, selon le communiqué de presse publié le 27 octobre par l'Office cantonal de l'environnement (voir ci-dessus), le loup est donc chez nous ! Certains s'en plaindront, notamment les éleveurs inquiets des prédatations auxquels leurs animaux pourraient être confrontés. D'autres s'en réjouiront pour des raisons écologiques : nous en faisons partie. Quoi qu'il en soit, la présence de *canis lupus* dans nos forêts ne peut laisser l'autorité cantonale indifférente. Elle se doit d'informer et d'agir pour éviter les confrontations entre défenseurs et ennemis du loup, telles qu'on les a vues dans le canton de Vaud, au Tessin et dans plusieurs autres cantons suisses.

A l'occasion des questions orales de la session parlementaire du 27 octobre, M. le Ministre de l'environnement ne possédait pas de confirmation officielle de la présence du loup dans le Jura, alors que des indices concordants l'annonçait. Aujourd'hui, tout est dit dans les lignes du communiqué de presse officielle publié par l'Etat.

**Par cette interpellation, nous demandons au Gouvernement quelle stratégie il entend proposer au Parlement pour un « accueil » du loup qui soit agréé par la population, qui respecte les intérêts des éleveurs et réponde aux attentes de celles et ceux qui reçoivent positivement l'installation du loup dans la nature jurassienne.**

Le responsable :

Pierre-André Comte

Delémont, le 27 octobre 2021